

Lévesque, Claudette

De: Lucie Chevrier St-Onge [luciechev@jgso.ca]
Envoyé: 13 mars 2014 11:58
À: Greffe
Cc: ministre@mrnf.gouv.qc.ca; guy.leclair-beau@assnat.qc.ca; AnneMinh-Thu.Quach@parl.gc.ca; Info@hc-sc.gc.ca
Objet: objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 et 3 - Demande d'autorisation du projet Lecture à distance - Phases 2 et 3

Objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Le 13 mars 2014

Régie de l'Énergie
A qui de droit

Par la présente, je désire vous faire part de mon opposition à l'implantation des compteurs intelligents. J'ai entendu parler de ce projet en novembre dernier et à la lumière des informations que je connais, il n'y a pas de preuve évidente que cette technologie sans fils soit sans danger et sécuritaire pour la santé de la santé de la population.

J'ai constaté en novembre dernier que nous avons un compteur de 1ère génération depuis 2007 sans en être au courant, alors que mon épouse a commencé à avoir des problèmes avec son système nerveux quelques mois après cette installation, alors je me permet de douter de l'innocuité des micro-ondes puisque mon épouse passait beaucoup de temps quotidiennement à proximité du compteur. Jamais on nous a dit que ce compteur numérique émettait en permanence des micro-ondes.

De plus, sachant que les informations en wi-fi peuvent facilement être la cible de piratage, je ne désire pas que ce service qui est si important devienne facilement vulnérable.

Je vous demande de reconsidérer ce projet sérieusement en cessant toute nouvelle installation et de permettre le retrait sans frais des compteurs déjà installés par les citoyens qui en feront la demande.

Bien à vous,

Jean-Guy St-Onge
Salaberry-de-Valleyfield